

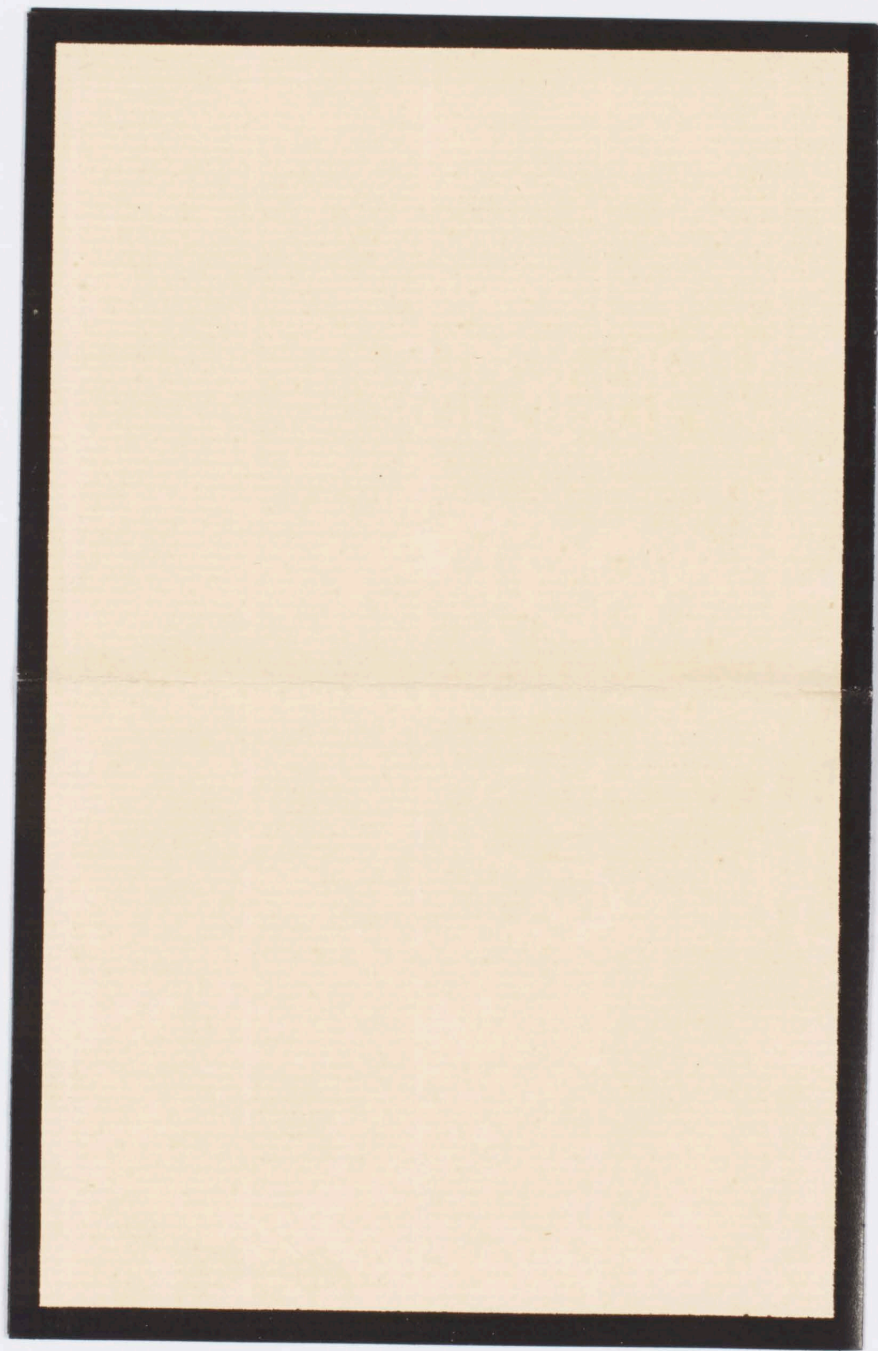
Dijon, 31 Octobre 1892

Bon cher ami,

C'est en restant à Dijon ce matin que  
je loue le mot deuil qui m'annonce  
votre deuil, et comme on me dit chez  
vous que vous êtes retourné à Beaune,  
je tiens à vous y adresser sans retard  
l'expression de mon affectueuse sympathie.  
Il suffirait d'avoir entrevu, comme j'  
l'ai pu faire, celle que vous venez  
de perdre, pour deviner en elle une  
personnalité éminemment sympathique  
et de cette trempe vigoureuse qui évoque  
le souvenir des générations d'autrefois.  
Et, comme elle tenait la plus grande  
place dans votre famille, et surtout  
dans l'affection et la sollicitude  
de Madame votre mère, le vif  
coup que sa disparition va se faire  
cruellement sentir. Rien vous l'aurait  
laissée si longtemps que la pensée de  
la séparation nécessaire vous était  
sans doute restée étrangère, jusqu'à ce

que les misères de l'âge fussent venues  
récemment vous faire présenter la  
douleur qui vous atteint aujourd'hui.  
Encore les épreuves de la maladie  
arrivent. elles remontent dans votre  
cœur à une nature si robuste  
que vous pouviez espérer encore  
un retard du dénouement. Mais  
puisque la Providence l'a précipité d'une  
façon si impérieuse, elle a voulu sans  
doute vous laisser la consolation de  
penser que votre exorde défunte échappait  
aux angoisses du déchirement de la fin  
et passait sans souffrances aiguës à  
la vie meilleure. Mais pour vous la  
séparation ainsi brusquée n'est que plus  
triste. Et tous les vôtres ont bien besoin  
de votre présence et de vos consolations  
pour accepter cette dure épreuve. Soyez  
sûr que je desine comprendre et partager  
tous les sentiments qui vous ensablent  
devant tant de chagrins dont vous avez  
votre grande part. j'avais voulu vous  
le dire plus tôt, et me fonde à vous  
vendredi pour rendre un dernier hommage à  
elle que vous pleurez à la circonstance  
de mon absence n'étant venue m'en empêcher.  
je vous prie d'être l'interprète de  
mes respectueux sentiments de sympathie  
auprès des vôtres et de me sentir uni à vous  
dans la douloureuse pensée de votre deuil

R. Leroy



5

7  
10



Monsieur Raymond Labilles  
Professeur à la Faculté de Droit de Dijon

Beaune

Côte-d'Or

